

**Sur l'aggravation de la crise alimentaire et du logement** (question d'actualité au Sénat le 27 novembre 2008 - Louis Mermaz - Priorités aujourd'hui)

« Il y a un bouclier fiscal, un bouclier pour les banques, nous voulons un bouclier pour les pauvres » - Patrick Dugois d'Emmaüs France.

Chômeurs de plus en plus nombreux, plans de licenciements, baisse d'activité notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'automobile, faillites d'entreprises dans tous les secteurs, délocalisations, baisse du pouvoir d'achat et flambée des prix alimentaires, de l'énergie et des loyers, inflation record (+2,8% en un an, niveau le plus haut depuis 1992), la situation en France s'est nettement aggravée ces derniers mois.

Retraités, salariés, dont certains travaillent pourtant à temps plein et en CDI, mais avec de faibles rémunérations, étudiants sont désormais touchés par la précarité. Ces « nouveaux pauvres » viennent s'ajouter au « public traditionnel » reçu par les associations d'aide aux plus démunis, familles monoparentales, sans papiers, demandeurs d'asile, malades, détenus sortant de prison, dont les difficultés s'aggravent également.

Toutes ces personnes en situation de fragilité, de dépendance ou de marginalité, sont aujourd'hui les victimes de politiques publiques qui augmentent ces risques et les placent dans des situations inadmissibles.

C'est vrai des politiques suivies actuellement en matière de travail, de logement, de santé, d'éducation, qui loin d'aider les plus démunis à s'en sortir, les enfoncent davantage encore dans la précarité.

La France détient au niveau européen le triste privilège d'avoir le plus fort taux de salariés payés au Smic ( 8,6 % de salariés rémunérés au smic en 1991, 15,1 % en 2006). Le pouvoir d'achat qui avait augmenté de 3,4 % en moyenne par an de 1998 à 2002 est retombé à 1,9 % par an entre 2003 et 2006 et devrait baisser de 1,3% en 2008. Stagnation des salaires, persistance d'un chômage massif, développement de situations de travail précaires expliquent ce ralentissement. Le grand nombre de bas salaires contribue au maintien d'un haut niveau de pauvreté. La pauvreté qui avait reculé en France entre 1996 et 2002 (de 13,5 % à 12 %) a, depuis, cessé de le faire. L'étude annuelle de la pauvreté du Secours catholique constate une forte augmentation de ce qu'il nomme « les travailleurs pauvres ». 3, 7 millions de personnes gagnent moins de 645 euros par mois. Aussi n'est-il pas étonnant que certaines personnes qui jusqu'alors arrivaient à se « débrouiller » plus ou moins bien seules soient aujourd'hui obligées de pousser la porte des Restos du cœur. Au vu de ces données, on peut parler d'explosion des inégalités que les mesures fiscales adoptées au cours de l'été 2007 ont encore aggravées.

Dans le domaine du logement le droit au logement opposable est, dans les circonstances actuelles, virtuel. On est bien loin des promesses du candidat Sarkozy de 500 000 mises en chantier, censées répondre aux besoins nés de la crise du logement. Au lieu de faire porter l'effort sur le développement d'une offre locative économiquement compatible avec les revenus du plus grand nombre, on fait le contraire, comme le dit le rapport 2008 sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre, en développant une offre locative privée

à partir de « produits pour investisseurs dont les loyers pratiqués sont inaccessibles au plus grand nombre (le »Robien recentré « ou le « Borloo populaire » qui apparaissent toujours trop chers à la plupart des ménages, y compris aux classes moyennes »). Maintenant on attaque les associations qui défendent les sans-toits, on cherche à les étouffer financièrement, au moment même où un deuxième SDF est mort dans le Bois de Vincennes. 12 000 euros d'amende pour l'association qui avait défendu l'année dernière 374 familles sans abri en les faisant camper rue de la Banque –quel symbole !- à Paris. Quel signal pour tous ceux qui d'un moment à l'autre peuvent basculer dans la précarité et perdre leur logement, pour « les 100 000 personnes aujourd'hui sans abri (avec à la clé l'absence de droits, car sans adresse comment voter, toucher une aide au logement, inscrire ses enfants à l'école ?), pour les 600 000 qui habitent dans un logement « indigne », pour les 900 000 qui n'ont pas de domicile personnel et les 3,5 millions de mal-logés ».

Le parc HLM qui seul serait en mesure d'accueillir les ménages défavorisés, mais aussi les salariés en situation de précarité ou de fragilité passagère (intérim, temps partiels subis, CDD, mais aussi CDI) et « offre des garanties fondamentales en termes de plafonds de loyers, de stabilité (droit au maintien dans les lieux) et une protection contre le recours à des solutions de logement précaire ou d'habitat dégradé » est attaqué de toute part. « De fait, les trois piliers du logement social sont actuellement mis à mal : sont ainsi remis en question autant sa fonction sociale que son mode de financement et ses acteurs (les organismes d'HLM). En mettant en avant le « credo libéral », certains souhaitent limiter la production du parc public, vendre une partie des appartements à leurs locataires et ouvrir la production à des opérateurs privés. De ce fait le risque est de cantonner ce parc à un seul rôle d'accueil des plus pauvres et des exclus, remettant en cause des années de travail de la part des organismes HLM et des collectivités locales pour préserver la diversité sociale et pour lui faire jouer une fonction de support à la promotion sociale. » (Rapport 2008 - Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement)

Dans le domaine de la santé c'est la première fois qu'autant de médecins hospitaliers montent au créneau pour dénoncer, dans une lettre ouverte à la ministre de la santé, la politique « déployée dans nos hôpitaux », qui « depuis plusieurs mois ressemble de plus à en plus à un étranglement financier pur et simple ». « Des restrictions budgétaires sans objectifs médicaux ni de santé publique clairement identifiés font courir des risques graves au système de santé que nous servons. » écrivent-ils. « ...La place est (aujourd'hui) aux économies à très court terme et à tout prix ». « La qualité va en pâtir sans aucun doute, de même que l'accès aux soins pour tous, si efficace aujourd'hui en France. Le découragement des acteurs qui font l'hôpital public va s'en suivre. Il y a danger ». Plans de redressement de plus en plus drastiques, personnel médical et paramédical diminué, files d'attente des malades qui s'allongent, la situation dans les hôpitaux est dramatique. Et quand on sait que les hôpitaux publics accueillent un nombre croissant de personnes en situation précaires et de personnes âgées, on voit qu'on s'oriente délibérément vers une santé à deux vitesses.

Il y a urgence. L'Etat a su trouver de l'argent pour aider les banques. Une politique ambitieuse et massive dans le domaine du logement, de l'emploi, de la santé est aujourd'hui indispensable pour que les ménages modestes, les revenus moyens puissent retrouver les moyens de se loger correctement, de se nourrir correctement, de se soigner, de s'instruire.